

Domessargues le 06 mars 2018



Mesdames Messieurs,

Comme nous avons eu l'occasion de vous le préciser, les élus du SIRS ont décidé de lancer une étude, afin de déterminer l'organisation qu'il convient de mettre en place pour la rentrée de septembre 2019 et pour les années futures.

J'ai eu personnellement l'occasion à de nombreuses reprises de rappeler mon attachement à cette structure, d'abord pour être à l'origine de sa naissance dès 1989, ensuite pour avoir créé les conditions de son développement.

Cela s'est traduit notamment par la réouverture des écoles de Mauressargues et Montagnac, mais aussi par la construction de notre école maternelle, ou encore en développant le périscolaire (garderie, cantine, transports scolaires..)

Aujourd'hui, la question qui nous est posée mérite que l'on y réfléchisse vraiment : Quelle doit être l'organisation à retenir, comment envisager l'avenir de cette structure, doit-elle être maintenue et si oui sous quelle forme et avec quels moyens ?

La disparition des emplois aidés et les coûts que cela induit nous ont forcément poussés à réfléchir à nouveau à toutes ces questions, en intégrant dans la réflexion, la dimension économique et financière, sachant bien entendu que l'intérêt de nos enfants, doit constituer l'élément prioritaire guidant nos choix !

Il ne saurait donc être question de ne retenir que la dimension financière, mais elle a cependant son importance, car selon le choix, les coûts de fonctionnement pourraient dépasser nos capacités budgétaires.

Aucune solution n'a donc a priori été écartée et plusieurs scénarios ont été étudiés avec leurs avantages mais aussi leurs inconvénients.

La décision que nous allons devoir prendre est évidemment très importante et revêt un enjeu majeur pour nos enfants, mais aussi pour l'ensemble de la population, puisque la gestion de nos finances concerne tous les contribuables et donc tous les citoyens !

Par ailleurs, d'autres dossiers importants pour notre commune étant en phase préparatoire, nous avons pensé comme nous le pratiquons régulièrement dans le cadre de notre démarche de démocratie participative, vous en informer en vous conviant à participer à une réunion publique, au cours de laquelle tous ces sujets seront abordés.

**Cette réunion se déroulera Mardi 20 mars à 18h30 à la mairie**

Aussi, nous espérons pouvoir compter sur la présence du plus grand nombre afin que les décisions à prendre soient comme nous le souhaitons, conformes à l'intérêt général et majoritairement partagées.

Le Maire de DOMESSARGUES

Bernard CLEMENT

